



# DES AVANCÉES REMARQUABLES NOTÉES CES DERNIÈRES ANNÉES

N° 285 du mercredi 09 avril 2025

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

DE BELLES PERSPECTIVES POUR 431 ENSEIGNANTS

P. 09

DÉTERMINANTS ET ENJEUX DU CODE ÉLECTORAL AVEC L'HE ORDEN ALLADATIN

P. 02

# Des échanges de haut niveau pour une appropriation citoyenne du Code électoral

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2025



P. 03

## Les députés attendus ce jeudi au Parlement

( Modification du Code du numérique et plusieurs autres dossiers au menu )

DIPLOMATIE



P. 05

## Signature d'un accord historique entre le Bénin et la Slovénie

FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & RÉSIDENCES

MODERNES MEUBLÉS

+229 0198904640 / 0144904640



ELONA HOUSE

SALLE DE FÊTES & DE CONFÉRENCES

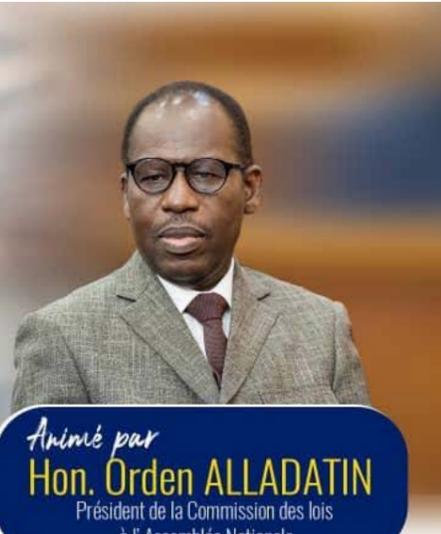
HAUT DE GAMME

+229 0198904640 / 0144904640



DÉTERMINANTS ET ENJEUX DU CODE ÉLECTORAL AVEC L'HE ORDEN ALLADATIN

# Des échanges de haut niveau pour une appropriation citoyenne du Code électoral



SÉANCE D'ÉCHANGES

Thème :  
**DÉTERMINANTS ET ENJEUX  
DU CODE ÉLECTORAL**

Mardi 08 avril 2025 | 16h

Animé par  
**Hon. Orden ALLADATIN**  
Président de la Commission des lois  
à l'Assemblée Nationale

suivez en live sur **MÉDIAPART BÉNIN**  
@mediapartbenin

Dans une atmosphère empreinte de sérieux et d'engagement citoyen, l'Honorable Orden ALLADATIN, Président de la Commission des Lois à l'Assemblée nationale, a animé ce mardi 08 avril 2025, à l'Hôtel Azalaï, une séance d'échanges autour du thème : « Déterminants et enjeux du Code électoral ». Un rendez-vous capital pour éclairer l'opinion publique sur les fondements, les choix et les implications du nouveau cadre électoral béninois.

Devant un parterre d'acteurs politiques, de juristes, de représentants de la société civile et de citoyens engagés, l'élu du peuple a présenté avec clarté les principaux déterminants ayant conduit à la relecture du Code électoral. Il s'agit, selon lui, d'un effort législatif visant à renforcer la cohérence du système électoral, à garantir une meilleure représentativité et à consolider la paix et la démocratie dans le pays.

### Une clarification nécessaire sur les réformes

Dans son exposé, l'Honorable ALLADATIN a mis un accent particulier sur les innovations introduites dans le Code électoral, notamment en ce qui concerne les conditions de participation des partis politiques aux élections, la promotion de la représentativité territoriale, ainsi que les mécanismes de financement public. Il a également abordé les ajustements opérés en matière de parrainage et de seuils électoraux, des points souvent sources de débats au sein de l'opinion.

### Des échanges francs et constructifs

La séance a été marquée par un échange direct avec les participants, qui n'ont pas manqué d'interroger le député sur les impacts concrets des nouvelles dispositions sur la vie politique nationale. Les interventions ont révélé un intérêt certain pour la compréhension des enjeux réels derrière les réformes engagées. L'Honorable ALLADATIN a répondu avec pédagogie, réaffirmant l'attachement du Parlement à l'inclusivité, à la transparence et à la légitimité démocratique.

### Vers une appropriation citoyenne du Code électoral

En clôturant la rencontre, l'Honorable ALLADATIN a souligné l'importance de vulgariser davantage le Code électoral auprès des citoyens. Selon lui, « un code électoral n'est pas seulement un outil juridique ; c'est un pacte entre les gouvernants et les gouvernés, une boussole pour notre vivre-ensemble démocratique ».

Cette séance d'échanges, saluée par l'ensemble des participants, s'inscrit dans une dynamique de pédagogie politique et de transparence législative, dans un contexte où les réformes électorales suscitent souvent passions et incompréhensions.

*Emeric Joël ALLAGBE*

MEDIAS AU BENIN

## Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel «www.lemblemedujour.com»

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

-Sur [www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj), faites comme chez vous.

[www.lemblemedujour.bj](http://www.lemblemedujour.bj)

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

**PORTO-NOVO (République du Bénin)**

**EMAIL : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40**

**PRODUCTION**

**ETS EMERIC PRODUCTION**

**(RCCM RB/PNO/09A848)**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Émeric Joël ALLAGBE**

**+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40**

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

**Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU**

**+229 01 97 74 01 02**

**MONTAGE ET GRAPHISME**

**Mayass M. NOUMON**

**+229 01 96 13 84 84**

**RÉDACTION**

**Émeric Joël ALLAGBE (Journaliste)**

**Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)**

**James Meryl ALLAGBE (Journaliste)**

**Marie Estelle AKANNI (Journaliste)**

**Aimé HOUENOU (Journaliste sportif stagiaire)**

**Godfroy MISSAHOGBE (Collaborateur extérieur)**

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2025

# Les députés attendus ce jeudi au Parlement



L'hémicycle de l'Assemblée nationale s'apprête à renouer avec l'effervescence parlementaire. Ce jeudi 10 avril, les députés de la neuvième législature feront leur retour au Palais des gouverneurs pour l'ouverture officielle de la première session ordinaire de l'année 2025.

Conformément aux dispositions de la Constitution et du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, cette session s'ouvre dans un contexte marqué par plusieurs enjeux majeurs pour la vie socio-politique et économique du pays. Durant les trois mois que durera cette session, les élus du peuple auront à examiner et à adopter plusieurs projets de loi, à procéder à des contrôles de l'action gouvernementale, et à se pencher sur diverses questions d'intérêt national.

La séance d'ouverture, placée sous la présidence du Président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou, s'annonce solennelle. Plusieurs membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique, ainsi que des personnalités politiques et administratives sont attendus pour prendre part à cette cérémonie.

Parmi les dossiers prioritaires qui devraient retenir l'attention des parlementaires figurent la relecture de certaines lois organiques, le vote de textes relatifs à la réforme de l'administration publique, sans oublier les questions liées à la sécurité intérieure, à l'éducation, à la santé et à la lutte contre le chômage des jeunes.

Ce retour à l'hémicycle marque également le début d'une nouvelle étape pour les députés, appelés à faire preuve de rigueur, d'écoute et de responsabilité face aux attentes croissantes des populations.

**James Meryl ALLAGBE**

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2025

# Modification du Code du numérique et plusieurs autres dossiers au menu

La première session ordinaire de l'Assemblée nationale du Bénin pour le compte de l'année 2025 s'est ouverte ce lundi 8 avril, conformément aux dispositions constitutionnelles. À l'ordre du jour, plusieurs dossiers d'envergure sont inscrits, parmi lesquels la très attendue modification du Code du numérique.

Cette session parlementaire s'annonce dense, tant par le nombre que par la sensibilité des textes qui seront examinés. La révision du Code du numérique, en particulier, suscite une attention particulière de la part des acteurs du secteur technologique, des défenseurs des libertés numériques, ainsi que de la société civile. Cette réforme vise à adapter le cadre juridique aux nouveaux enjeux liés à la cybersécurité, à la régulation des contenus en ligne, à la protection des données personnelles et à l'économie numérique.

Outre le Code du numérique, plusieurs autres projets de loi et dossiers seront débattus. Voici une liste non exhaustive des dossiers inscrits à l'ordre du jour :

1. Projet de loi portant modification du Code du numérique en République du Bénin
2. Projet de loi relatif à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité
3. Projet de loi portant régime juridique du commerce électronique
4. Projet de loi de ratification de plusieurs accords de financement signés par le gouvernement
5. Projet de loi sur la régulation de l'intelligence artificielle et de l'automatisation
6. Projet de loi de finances rectificative pour l'exercice 2025
7. Rapports annuels de certaines institutions de la République
8. Questions orales avec débat adressées au gouvernement
9. Examen de propositions de loi émanant des députés sur des sujets sociaux et économiques
10. Renouvellement des représentants du Parlement dans certaines institutions et organes de régulation

La session s'étendra sur plusieurs semaines, période pendant laquelle les différentes commissions parlementaires seront à pied d'œuvre pour instruire les dossiers. Le président de l'Assemblée nationale, Louis Vlavonou, a appelé à un travail assidu, rigoureux et responsable pour faire face aux attentes des populations.

À suivre de près, les débats autour du numérique, secteur en pleine croissance au Bénin, mais aussi les implications de certaines réformes économiques et sociales.

**Emeric Joël ALLAGBE**



# FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

Disponibles immédiatement

# APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



## CARACTÉRISTIQUES

- Luxe et confort ✓
- Décor authentique ✓
- Prix abordable ✓
- Emplacement stratégique ✓

Retrouvez la chaleur d'un foyer loin de chez vous, où chambres privées et cuisine conviviale offrent le parfait équilibre. Imaginez-vous refaire le monde autour d'un repas fait maison tout en préparant vos aventures du lendemain... L'expérience ultime pour familles et amis qui veulent vivre leur séjour à leur rythme !



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

# Le Bénin et la Slovénie scellent un accord historique

Un nouveau jalon vient d'être franchi dans les relations bilatérales entre le Bénin et la Slovénie. Le Ministre des Affaires étrangères du Bénin, M. Olushegun Adjadi BAKARI, a reçu ce lundi son homologue slovène, Madame Tanja FAJON, en visite de travail à Cotonou. Cette rencontre diplomatique d'envergure s'est soldée par la signature d'un Mémoire d'Entente historique sur les consultations politiques et diplomatiques entre les deux pays.

Arrivée la veille dans la capitale économique béninoise, la Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Slovénie a été reçue en audience au Ministère des Affaires étrangères. Les échanges ont porté sur l'état actuel des relations bilatérales et les perspectives d'un partenariat renforcé entre Cotonou et Ljubljana.

La signature du Mémoire d'Entente marque une première dans les relations diplomatiques entre les deux nations. À travers cet accord, le Bénin et la Slovénie s'engagent à instituer un mécanisme de consultations régulières sur les grandes questions régionales et internationales, ainsi que sur l'évolution de leur coopération bilatérale. Cette initiative traduit une volonté commune de hisser les relations entre les deux pays à un niveau supérieur.

Lors de la séance élargie aux délégations béninoise et slovène, Madame Tanja FAJON a salué la qualité des échanges et la dynamique positive qui caractérise le rapprochement entre les deux États. Elle a également souligné la portée stratégique des accords signés à Cotonou, appelant à une intensification des liens dans divers domaines.

**Le Bénin, un acteur clé pour l'Europe en Afrique de l'Ouest**

Dans sa double casquette de Vice-Première Ministre slovène et de représentante de l'Union Européenne, Madame FAJON a également abordé les relations entre le Bénin et l'UE. Elle a qualifié le Bénin de partenaire stratégique en Afrique de l'Ouest, réaffirmant la volonté de l'Union européenne de renforcer sa coopération avec Cotonou, notamment dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement durable.

En clôture de sa visite, Madame FAJON a exprimé son enthousiasme à l'idée de retrouver le Bénin lors du prochain sommet UE-Afrique, symbole d'un partenariat en pleine croissance.

Ce rapprochement diplomatique inédit entre le Bénin et la Slovénie ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour une coopération politique, économique et sécuritaire durable.

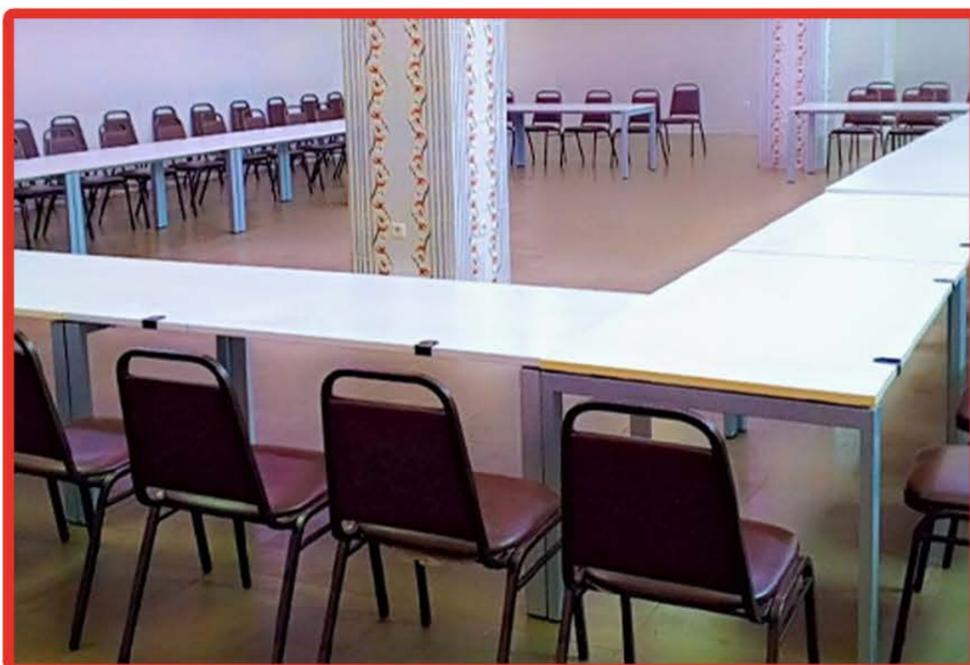
**Marie Estelle AKANNI**



# ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

## SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES



À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?

Que ce soit pour célébrer un mariage, un anniversaire, une communion, un baptême, organiser un colloque professionnel ou simplement profiter d'un moment en famille, notre espace vous accueille pour tous types de manifestations dans un environnement naturel préservé.

 Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

## ÉCONOMIE ET FINANCES

# Des avancées remarquables notées

Le secteur de l'économie et des finances au Bénin connaît une transformation significative ces dernières années. Grâce à des réformes ambitieuses, une gestion rigoureuse des ressources publiques et une vision stratégique portée par le gouvernement, des résultats tangibles sont aujourd'hui visibles à plusieurs niveaux.

Les indicateurs macroéconomiques sont en nette amélioration, avec une croissance soutenue du PIB, la maîtrise de l'inflation, et une mobilisation accrue des ressources internes. Le pays enregistre également une amélioration de sa notation financière, ce qui renforce la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

Au cœur de ces avancées, des réformes structurelles ont été engagées dans les domaines de la fiscalité, de la digitalisation des services financiers publics, et de la lutte contre la corruption. Ces efforts contribuent à une meilleure transparence, une efficacité accrue dans les dépenses publiques, et une gouvernance économique saluée par les institutions internationales.

Par ailleurs, des programmes d'inclusion financière ont permis de renforcer l'accès aux services bancaires pour les populations vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les acteurs du secteur informel. Le dynamisme observé dans le secteur privé témoigne aussi de l'amélioration de l'environnement des affaires.

Ces progrès notables placent le Bénin sur une trajectoire de développement durable, résolument tournée vers l'émergence.

Marie Estelle AKANNI



## LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

# Le gouvernement en campagne dans le Zou



Adidjatou MATHYS, Véronique TOGNIFODÉ et Mariam DJAOUGA SACCA en croisade contre le travail des enfants

Une délégation gouvernementale conduite par la Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Adidjatou MATHYS, accompagnée de ses collègues Véronique TOGNIFODÉ, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance, et Mariam DJAOUGA SACCA, Ministre Conseillère, a effectué une tournée de sensibilisation dans les villes d'Abomey et de Bohicon, précisément au marché Houndjro et à la gare routière de Bohicon. Objectif : sensibiliser les usagers à l'éradication du travail des enfants et à leur retour à l'école.

Sur ces deux sites identifiés comme foyers à forte prévalence du travail des enfants, les membres de la délégation, soutenus par le Représentant Résident de l'UNICEF au Bénin, ont martelé un message clair : « Les enfants à l'école, les adultes au travail. »

Avec un taux de prévalence estimé à 22,5 % dans le département du Zou, contre 19,9 % au plan national, le phénomène reste préoccupant malgré les avancées enregistrées. Conscients de l'ampleur du fléau, les ministres ont rappelé que le combat contre le travail des enfants exige une mobilisation collective, une détermination constante et des actions coordonnées.

« Nous avons fait le déplacement pour vous encourager à aider le gouvernement à combattre le travail des enfants dans nos marchés et nos gares routières », a déclaré la Ministre MATHYS. Elle a insisté, comme

ses collègues, sur la nécessité pour les parents de miser sur l'avenir de leurs enfants à travers la scolarisation.

La délégation a également mis en lumière les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement pour faciliter cette scolarisation : cantines scolaires, gratuité des frais de scolarité, modernisation des marchés et réhabilitation des gares routières.

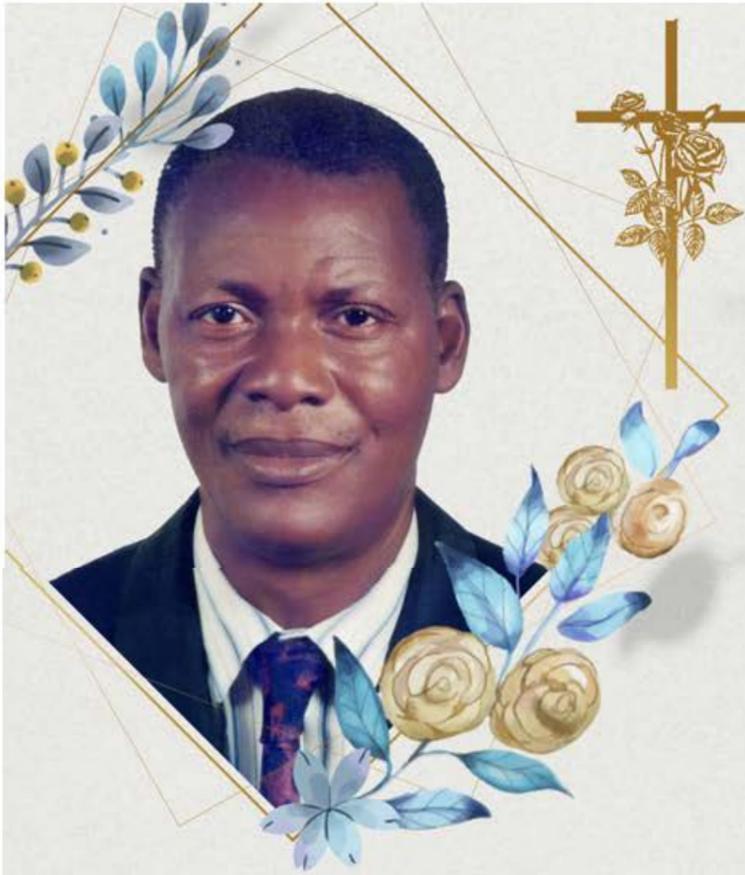
Cette descente sur le terrain s'inscrit dans la continuité de la campagne nationale lancée en 2023 : « Tolérance zéro au travail des enfants dans les secteurs à forte prévalence », avec le soutien de l'UNICEF et l'appui du gouvernement du Luxembourg à travers le projet « Soutien au gouvernement du Bénin pour la réalisation des droits des enfants à risque ou affectés par la traite et le travail des enfants », déployé dans les départements du Zou et du Couffo.

Outre la présence remarquable des Partenaires Techniques et Financiers, la campagne a bénéficié de l'accompagnement des élus communaux et locaux, des chefs religieux et traditionnels. Un signe fort de l'implication de tous les acteurs pour une cause qui touche au cœur même de l'avenir du pays.

Il convient de souligner qu'entre 2014 et 2021, le Bénin a enregistré une baisse significative du taux d'enfants au travail, passant de 52,5 % à 19,9 %. Un progrès encourageant, mais qui appelle à la vigilance et à une action continue.

Fernandez Cyrus SOWANOU





**Jean 11:25-26** : « Jésus lui dit : Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra ; quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais »

### Annnonce de deces

- La collectivité DOSSOU AÏGBA DE HOZIN, de Tokpa-Koudjota
- La collectivité MEDJI GOGAN APITY
- La collectivité KINIHOON BABADANKPODJI ABAYOMI du Bénin et du Nigeria
- La collectivité ZOMAHOUN de Dassa Zoumè et d'ailleurs
- La famille KPOSSOU GBEKPO ASSOGBA et BOGNON de HOZIN
- La famille ZANNOU HOUNLETON de HOZIN
- La famille HOUSSOU GOGAN et APITY de BAGLO à Porto-Novo
- Les familles NEKPO, GANDONOU, FADONOUGBO, AGOSSA GBETOHO, KINIFO, GUELIVOH, TOKPANOU, TOVIGNAHOUA, DJOSSOU, HOUANSOU
- Les familles BABADANKPODJI, DJEHOUNGUE, ADJAI, ZOMAHOUN, AOGA, ADJANOHOON
- La veuve BABADANKPODJI Pascaline

### Les Freres et Soeurs du Defunt

- ASSOGBA Mathieu sa Femme et ses enfants
- ASSOGBA Nahomie, ses enfants et ses petits enfants
- ASSOGBA Elie ses femmes, ses enfants et petits enfants
- feu ASSOGBA Marie, ses enfants et petits enfants

### Les Enfants du Defunt

- feu ASSOGBA KPOSSOU Brice
- ASSOGBA KPOSSOU Roxène, son époux et ses enfants
- ASSOGBA KPOSSOU Amaël, son épouse et son fils
- ASSOGBA KPOSSOU Astrid.



### Les Neveux et Nièces du Defunt

- Mrs et Mmes ASSOGBA : Evariste, Adéline, Fidèle, Bernard, Dona, Arnaud, Noé, Chantale, Elisabeth, Joseph
- Mmes TOVIGNAHOUA HONFOGA: Reine, Agathe, Pierrette, Fidélia
- Mr et Mmes DJOSSOU : Richard, Diane, Stella
- Mr et Mmes HOUANSOU : Annick, Sylviane, Sedjro
- Leurs epoux, épouses et leurs enfants

*Les Familles parentes alliées et amies ont la vive douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regretté Père, Frère, Oncle, Grand-Père et Beau père*



### ASSOGBA Zinsou Loth

Docteur es lettres en sciences philosophiques et politiques  
Enseignant-chercheur à la Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) à la retraite  
Président et membre fondateur du parti politique RCV  
Membre du conseil des sages de Porto-novo  
*Rappelé à Dieu le 15 mars 2025*

*et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :*

### Programmes des obsèques

#### Vendredi 11 avril 2025

- 14 H 00 : Retrait du Corps à la Morgue de Danto  
Escale Maison BAGLO
- 17 H 00 : Exposition du Corps dans la maison Mortuaire à Porto-Novo, Quartier Dowa
- 20 H 00 : Veillée de Prières et de chants au domicile du défunt à Porto-Novo, Quartier Dowa animée par les chorales du temple EPMB Cité de Grâce de Houezoumé Porto-Novo.

#### Samedi 12 avril 2025

- 06 H 00 : Recueillement à la maison du Défunt
- 07 H 00 : Levée du corps
- 10 H 00 : Culte d'Enterrement et d'Action de Grâce au Temple "Bon Berger" de Hozin
- 12 H 00 : Inhumation au Cimetière de Hozin

**"La famille vous remercie pour toutes les marques d'affection que vous lui avez témoignées lors de ces obsèques. Soyez comblés infiniment!"**



ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

# De belles perspectives pour 431 enseignants

Dans sa dynamique de réforme continue du système éducatif, le Gouvernement du Bénin vient de franchir une nouvelle étape significative.

Le samedi 5 avril dernier, la Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle par intérim, Madame Véronique TOGNIFODE, a procédé au lancement officiel de l'évaluation diagnostique des enseignants Agents Contractuels de Droit Public de l'État (ACDPE), recrutés en 2008 et affectés dans les établissements de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (EFTP).

Une démarche d'amélioration continue

Cette initiative, portée par le Gouvernement du Président Patrice TALON, s'inscrit dans la continuité des évaluations engagées depuis 2019, notamment au profit des enseignants du secondaire général. Elle vise, avant tout, à améliorer la qualité de l'enseignement technique en alignant les compétences des enseignants sur les besoins évolutifs du marché de l'emploi.

À travers cette évaluation, 431 enseignants issus de 32 corps de métiers, répartis sur 12 centres, dont celui du Lycée Technique d'Amitié Sino-Bénoise d'Akassato, sont appelés à démontrer leurs aptitudes professionnelles. La Ministre TOGNIFODE, dans son adresse aux candidats, a exhorté chacun à la concentration et à l'engagement, tout en leur souhaitant plein succès.

Un outil pour bâtir l'avenir

Face aux médias, la Ministre a clarifié l'esprit de cette évaluation. « Il ne s'agit pas d'une démarche de sanction, mais d'un outil stratégique permettant d'identifier les besoins réels en renforcement de capacités des enseignants. Il est question ici de leur offrir l'opportunité d'améliorer leurs compétences à travers des formations ciblées », a-t-elle expliqué.

Selon elle, la réussite à cette évaluation ouvrira aux ACDPE de l'EFTP des perspectives nouvelles, notamment leur intégration dans les différents corps de fonctionnaires de l'État. Une avancée qui renforcera non seulement leur statut professionnel, mais contribuera également à la consolidation du système éducatif technique et professionnel du Bénin.

Un moment solennel et chargé de symboles

Avant la distribution des épreuves, une minute de silence a été observée à la mémoire de l'ancien Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, feu Kouaro Yves CHABI, rappelé à Dieu.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Préfet de l'Atlantique, Monsieur Jean-Claude CODJIA, du Directeur de l'Office du Baccalauréat, Monsieur Alphonse da SILVA, ainsi que de plusieurs cadres du Ministère et d'acteurs majeurs du système éducatif.

Cette évaluation diagnostique constitue une pierre angulaire des réformes entreprises dans le secteur de l'EFTP. Elle traduit la volonté du Gouvernement de bâtir un système éducatif performant, inclusif et résilient, apte à répondre aux défis du développement durable.

**James Meryl ALLAGBE**



# L'Emblème du jour

**JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE,  
D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITE  
PARAISSANT AU BENIN**

Nous sommes votre partenaire incontournable pour rester informés. Avec des parutions quotidiennes du lundi au vendredi, nous couvrons tous les sujets qui comptent. Nos articles, rédigés avec rigueur et passion, sont pensés pour éclairer, inspirer et susciter le débat.



[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)



Porto-Novo, Djassin Houinvié



+229 01 98 90 46 40 / 01 95 53 43 95

GYMNASIADE SERBIE 2025 – TENNIS U15

# Les Amazones scolaires frappent fort d'entrée

Serbie – Les Jeux Olympiques Scolaires U15, communément appelés Gymnasiades, ont démarré en fanfare pour le Bénin dans la discipline du tennis féminin. Opposées à l'Azerbaïdjan dans le groupe D, les Amazones scolaires ont livré une prestation sans bavure pour leur première sortie.

Le duo composé de Naomie MARETE et Jofrette CYNELLE a dominé les débats tant en simple qu'en double, offrant au Bénin trois victoires nettes qui témoignent de leur préparation sérieuse et de leur talent. Une entrée en lice maîtrisée qui permet à l'équipe béninoise de se hisser en tête de sa poule, avant le match décisif prévu demain contre la Turquie.

Le tournoi regroupe 12 équipes, réparties en 4 groupes de 3. Les deux premières de chaque groupe accéderont aux quarts de finale. Grâce à cette performance inaugurale, les jeunes béninoises prennent une sérieuse option pour la suite de la compétition.

Plus qu'un simple succès sportif, cette victoire marque la montée en puissance du sport scolaire béninois sur la scène internationale. Les regards sont désormais tournés vers le choc face à la Turquie, où les Amazones auront à cœur de confirmer leur statut de prétendantes sérieuses.

Aimé HOUENOU



GYMNASIADES U15 SERBIE 2025 – BASKETBALL 3X3

# Deuxième journée : Les Amazones enchaînent

Les Amazones U15 scolaires poursuivent leur épopée brillante sur les parquets serbes à l'occasion des Gymnasiades U15. Engagées dans la discipline du basketball 3x3, les jeunes représentantes béninoises ont confirmé leur excellent début de compétition en s'imposant avec autorité face à l'Inde 2 (11-1), après avoir dominé le Chili 1 plus tôt dans la journée.

Le quatuor formé par Shakirath GOUDA, Mouslimath SIDI, Merveille GBEDO et Anne-Sara DO RÉGO ne cesse d'impressionner par sa cohésion, sa combativité et sa maîtrise technique. Avec deux victoires en autant de rencontres lors de cette deuxième journée, les Béninoises affichent clairement leurs ambitions.

Mais la route vers les quarts de finale reste semée d'embûches. Demain, elles devront affronter deux poids lourds du groupe : la Serbie, pays hôte galvanisé par son public, et la Chine, réputée pour sa rigueur et sa puissance. Dans ce groupe relevé de sept équipes, seules les quatre premières seront qualifiées pour les phases à élimination directe.

Les Amazones auront donc besoin de tout leur talent et de leur sang-froid pour franchir cette nouvelle étape et continuer à rêver d'un parcours historique dans cette compétition mondiale.

A.H.



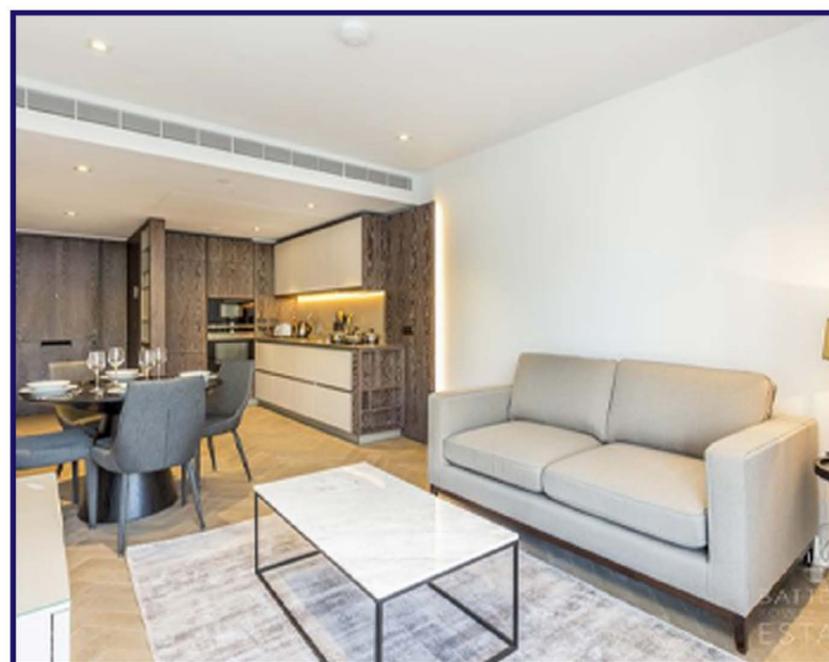
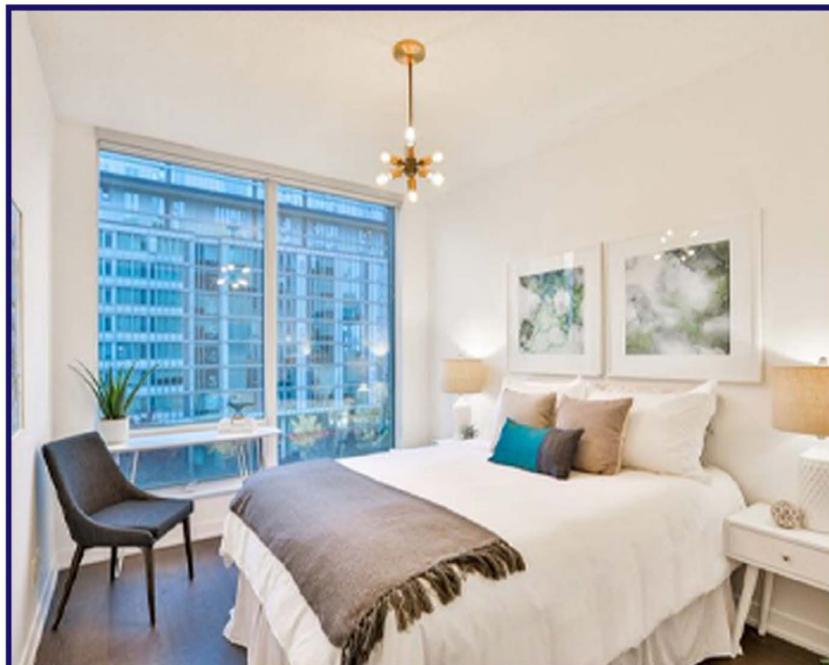


# ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

98904640 / 44904640

# SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



# APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS



## FENOU GUEST HOUSE

APPARTEMENTS & CHAMBRES MEUBLÉS

98904640 / 44904640



Porto-Novo, Djassin Houinvié  
- Tokpota - Dowa



+229 01 98 90 46 40 / 01 55 49 99 99



+229 01 95 53 43 95 / 01 55 50 07 07